



Déclaration CSEC du 27 mars 2020

MICHELIN privilégie sa trésorerie au détriment de la santé de ses salariés !

Nous assistons actuellement à une crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 qui frappe malheureusement jour après jour de plus en plus de victimes. L'Europe recense à ce jour le plus de décès et la France n'a pas encore atteint le pic de cette terrible pandémie. Le corps médical de notre pays a fait un appel à l'ensemble de notre population à rester confinée à son domicile afin de ralentir la propagation du virus. Hier, l'OMS a préconisé une prolongation du confinement généralisé pendant plusieurs semaines. Samedi 21 mars, le Premier ministre italien a annoncé l'arrêt de « toute activité de production » qui ne serait pas indispensable pour garantir l'approvisionnement de biens essentiels à la population. Cette pandémie a déjà tué plus de 15 000 personnes en Europe et le pire reste à craindre.

Dans ce contexte dramatique, aujourd'hui 27 mars 2020, alors que la moitié de la population mondiale reste confinée, la direction du Groupe Michelin nous informe que plusieurs usines vont redémarrer leurs activités industrielles avant d'étendre cette décision aux autres sites en prenant un risque majeur pour la santé des salariés concernés. SUD Michelin condamne la décision de l'entreprise et n'acceptera pas que Michelin privilégie sa trésorerie au détriment de la santé de ses salariés.

Il est illusoire de croire que Michelin peut continuer à produire sans nous faire prendre des risques. Tous les salariés ne sont pas, une fois de plus, traités sur un même pied d'égalité. En effet, il y a deux poids, deux mesures entre le discours du Président de la République sur « l'état de guerre », le soi-disant « quoiqu'il en coûte » et la réalité des faits.

SUD Michelin ne transigera pas avec la vie des salariés ! On ne peut pas dire à certains qu'ils sont dans l'obligation de rester confinés et à d'autres qu'ils peuvent continuer leur activité sans risque.

SUD condamne fermement la position irresponsable de Michelin et il en va de la responsabilité pénale des décideurs qui devront rendre des comptes sur les risques inconsidérés qu'ils font prendre aux salariés.

Face à cette crise sanitaire et sociale, l'heure est à la prudence, à la solidarité, à la protection maximale des salariés et non à la remise en cause de notre santé-sécurité.

SUD exige, sans délai, l'arrêt total de production de toutes les usines Michelin et la mise à disposition de masques, gels hydroalcooliques et autres afin de contribuer à la solidarité nationale demandée par le corps médical.

De plus, nous sollicitons la mise en place immédiate de groupes de travail tripartite – Organisations Syndicales, entreprise et État pour encadrer le redémarrage, après cette crise, de nos activités.